



## **Cahier des charges de la commission de musique Giron des Musiques de la Sarine**

*Version : 01.02.2011*

1. La commission de musique du Giron de la Sarine est composée de 3 membres au moins mais, dans tous les cas, de : un/une membre représentant chacune des 3 catégories; à savoir: les harmonies, les brass-band et les tambours.
2. Les membres de la commission de musique sont nommé(e)s par l'assemblée générale ordinaire, pour une période de 2 ans (années impaires).
3. La commission de musique est directement subordonnée au comité du Giron des Musiques de la Sarine.
4. Se référant aux différents règlements de l'Association suisse des musiques (ASM) et de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF), la commission de musique fixe, d'entente avec le comité du Giron, les grandes lignes musicales (objectifs) du Giron de la Sarine.
5. Conformément aux statuts 2010, au règlement de fête 2010 et au règlement 2006 du concours de solistes, les attributions de la commission de musique sont:
  - 5.1. Fêtes du Giron des Musiques de la Sarine
    - 5.1.1. La collaboration avec le comité du Giron afin de veiller à la bonne marche de la fête mise sur pied par le comité d'organisation
    - 5.1.2. La recherche des experts pour proposition au comité du Giron
    - 5.1.3. L'établissement du cahier des charges des experts
    - 5.1.4. L'élaboration des formulaires remis au jury
    - 5.1.5. L'appréciation des locaux de concours et de répétition
    - 5.1.6. L'établissement de l'horaire des prestations des sociétés.

## 5.2. Concours de solistes du Giron de la Sarine

5.2.1. La collaboration avec le comité du Giron afin de veiller à la bonne marche du concours mis sur pied par le comité d'organisation

5.2.2. La recherche des experts pour proposition au comité du Giron

5.2.3. L'établissement du cahier des charges des experts

5.2.4. L'élaboration des formulaires remis au jury

5.2.5. L'appréciation des locaux de concours et de répétition.

6. Lors de chaque manifestation organisée au nom du Giron des Musiques de la Sarine, la commission de musique assistera le comité d'organisation pour toutes les activités liées au jury (accueil, accompagnement, etc.)

7. Le présent cahier des charges entre vigueur le 1<sup>er</sup> février 2011.

Giron des Musiques de la Sarine

Le président

A black ink signature in a cursive style, appearing to read 'Pierrot Roulin'.

Pierrot Roulin

Le président de la  
commission de musique

A blue ink signature in a cursive style, appearing to read 'Michel Minguely'.

Michel Minguely